

TNSO/ 1, place Durand de Bredon 82200 MOISSAC Tél. 05 63 39 82 51 / tnsosecretariat@yahoo.fr)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

30 JANVIER 2023 COMPTE-RENDU

Il est 10 heures, l'AG de TNSO commence au Centre Culturel, 24 rue de la Solidarité à Moissac.

PRÉSENTS:

Danièle Akrich, David Anquetil, Eliane Barbe, Emmanuel Barrère, Amélie Bonnet, Céline Blanc, Yvan Bodin, Fanny Campas-Dragon, Manon Collot, Christine Coutarel, Milène et Roland Cros, Raphaëlle Daguier, Katherine Dara, Semka Debals, Martin Dubedout, Céline Cavallin, De Bellefroid Christophe, Virginie Delepierre, Remy Debouttière, Sylvie Espagnol, Karine Freudel, Piot Gallot, Delphine Gohy, Marianne Holtz, Matthieu hettema, Laurie-Anne Harasse, Anne Koenig, Cécile Laporte, Dorothée Léoni, Chris Loubersanes, Marion Lebreton, Martine Le Fur, Fred Le Fur, Chantal Lumineau, Sasha Martinet, Henri Moreno, Frédérique Piéri, Alain et Nicole Morellini, Françoise Nugier, Johan Roffler, Martha Simeao, Benjamin Tailland, Dominique Thomas, Anne Tournelle, Sophie Voisin, Claudine Villand, Céline Virot.

REPRÉSENTÉS:

Anne Grohens et Carole Lévy-Kerebel par Delphine Gohy Maryse Fontaine et Monique Vives par Daniele Akrich Marion Grange par Céline Blanc Elodie Huyghe par Yvan Bodin

Albane Maucort par Céline Cavallin

Marie-Claire Johanny, Chantal et Norbert Camuzet par Roland Cros

Paul Carriquiry, Christelle Cacères et Gilles Charpentier par Christophe de Bellefroid

Clémentine Cozet par Matthieu Hettema

Alain Hubert et Nadia Chiodi par Frederik Le Fur

Corinne Durr et Marie-Ange Moratin par Marion Lebreton

Marie-Pierre Charpail par Françoise Nugier

Frédérique Dupleich, Marine Feuillerat Stéphanie Lambeseur par Martha Simeao

Solène Bucci par Benjamin Tailland

Neusa Dias par Dominique Thomas,

Muriel Gourdon par Sophie Voisin

Alexandra Corty par Chris Loubersanes

Julie Frilley, Pascale Frenoy et Sandrine Sueres par Sylvie Espagnol

Céline Gauthier par Martine Le Fur

Anna Young par Marianne Holtz

EXCUSÉS:

Violette Vincent, Claire Chaouat, Paulette Serres, Marie-Line Baschieri, Gaëlle Gouillard, Lyne Langelloti, Yves Pouteau, Julia Canton, Fanny Schaeffer, Anne Saltel, Milena Barteau, Pierre Da-

vid, Cécile Dussaud, Estelle Florance, Irène Gourrier, Françoise Louste, Martine et Claude Norek, Eliane Regimbeau, Sarah Tranchand.

47 présents, 30 représentés Soit 77 votants (Les nouveaux adhérents 2023 ne votent ni le bilan moral ni le compte-rendu financier 2022.)

ORDRE DU JOUR

Le Mot de la Présidente - Bilan Moral (votes) Rapport Financier / Trésorerie de TNSO (votes) Présentation des Nouveaux Adhérents

Les Marchés TNSO : Lauzerte et Saint-Céré 2022 Les Boutiques : Le Pot à l'Envers, L'Escale Céramique, La Cité Potière

Présentation et distribution de la Plaquette TNSO 2023
Site TNSO, Facebook et Instagram

Le CNC:

l'AG, le MCDA, la Boite à Outil.

Obligations Légales du Céramiste - Sujets à aborder: Médiateur de la Consommation, Formation avec Gilles Foray Cotisation au CNC et Collectif Solidarité, Enquête Métier

Les AAF

Élection du CA

Questions diverses:

Salon Créateurs MEETT - Toulouse « Pôle Céramiste », Solidarité Ukraine, Nouveau Marché Potentiel, Manque d'Aides Diverses.

AG ORDINAIRE

BILAN MORAL

(Présidente Claudine Villand)

« Bienvenue à tous et merci pour votre présence, en particulier les nouvelles et nouveau (un!) Il est encore temps de vous souhaiter à tous, une très bonne année, santé et tout plein d'élan créatif! L'Association continue sa route avec cette année 97 adhérents, compte tenu de quelques sorties et surtout 16 nouveaux entrants.

Du côté activités, pour les 3 boutiques : très bonne année pour le *Pot à l'Envers* (Moissac) qui établit son meilleur résultat de 56.660 €. De même pour l'*Escale Céramique* (Montauban) avec un chiffre de 52.749 € . Et enfin, *Cité Potière* (Carcassonne) en augmentation aussi avec un résultat de 161.870 €.

En ce qui concerne les marchés de Lauzerte et Saint Céré, belle fréquentation du public et augmentation significative encore une fois du CCO global. De nouvelles initiatives ont eu lieu, Lauzerte a organisé un ciné plein air avec le film « grands feux en Puisaye », et à Saint Céré, Cécile Dussaud proposait son spectacle avec sa marionnette. Ces deux événements ont été très appréciés de tous.

Le marché de Lauzerte en particulier – Frédérik Le Fur souhaite passer la main - et bien d'autres marchés en général, ont besoin de renfort pour une bonne organisation, alors selon la région où

l'on se trouve afin de réduire les déplacements, j'incite vivement les personnes motivées à rejoindre les équipes bénévoles pour donner un coup de main dont elles ont grand besoin.

J'aimerais d'ailleurs insister sur ce point : les marchés et boutiques fonctionnent grâce à des personnes qui ont pris l'initiative de les créer, se sont retroussées les manches et oeuvrent pour une bonne organisation. D'où la nécessité d'en prendre conscience et de les épauler, voire les remplacer, pour faire perdurer cette belle énergie. A noter aussi que toute idée pour de futurs projets (boutiques ou marchés) est bienvenue.

Encore une fois, gratitude à toutes les bonnes volontés qui se mettent en 4 pour faire vivre notre association.

Deux mots sur le Collectif National des Céramistes (CNC). Gilles Foray, potier et responsable de la commission réglementation, fait un travail remarquable autour du projet de loi européen MCDA (matériaux en contact avec les denrées alimentaires) qui va nous être imposé, afin de mobiliser le secteur céramique.

Sur le site du CNC, chacun peut s'informer sur le sujet afin d'être aux normes. Tout est expliqué de manière claire et concise. Il est question aussi d'une formation du CNC sur une journée à Montauban qui regrouperait plusieurs associations.

Le but, à terme serait d'obtenir une dérogation pour les petits ateliers. Ateliers d'Art de France va dans ce sens également.

Par ailleurs, il y a un certain nombre de sujets à voir de près sur le site du CNC, comme l'enquête métier que veut lancer le CNC pour un bilan global des potiers en France et leurs conditions de travail, à laquelle TNSO participera à hauteur de 500 € pour son financement.

Enfin, au MEET de Toulouse, nous aurions la possibilité d'avoir un espace dédié aux potiers de TNSO sous forme de « pôle céramistes», une rencontre devrait avoir lieu avec l'attachée commerciale du salon.

Je remercie au nom de TNSO les AAF, le CNC, la Région Occitanie, le Conseil Départemental du Tarn et Garonne, ainsi que les communes de Montauban, Lauzerte et Saint Céré pour leur soutien.

Et puis je finirai par une pensée émue à notre camarade Isabelle Brault partie de notre horizon en fin d'année, qui éclairait de sa fantaisie notre petit univers céramique. »

Claudine Villand, présidente TNSO

Vote : Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

(Trésorière, Sylvie Espagnol et Trésorière adjointe, Céline Blanc)

(ANNEXE 1)

Céline Blanc, qui s'est occupée de la comptabilité en 2022, présente le rapport . Elle est accompagnée de Sylvie Espagnol.

L'association va bien. Le bilan de l'année 2022 est bon.

Le solde réel au 01/01/2023 est de 25 905€. La balance est positive et en progression: 3415€.

Les 3 boutiques, la *Cité Potière, l'Escale Céramique* et le *Pot à l'Envers* vont également bien. Chacune a pu voir son CCO augmenter par rapport à 2021.

La trésorerie des marchés de *Lauzerte* et de *Saint Céré* est bonne malgré quelques contretemps de subventions et un été caniculaire.

TNSO, ses marchés et ses boutiques se portent donc bien. Ces initiatives montrent que de nouveaux projets pourraient être pensés, si ce n'est déjà le cas, et peut-être voir le jour dans un futur plus ou moins proche.

Merci Céline et Sylvie!

Les votes : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue aux 16 nouveaux adhérents à TNSO!

7 nouveaux adhérents sont présents lors de l'AG, et se présentent :

Eliane Barbe, Johan Roffler, Anne Tournelle, Sasha Martinet, Anne Koenig, Karin Freudel, Raphaëlle Daguier et Katherine Dara.

Les autres nouveaux adhérents cette année sont :

Albane Maucort, Anna Young, Céline Gauthier, Julie Frilley, Milena Barteau, Muriel Gourdon, Sarha Tranchand, Marion Grange.

Nous sommes désolés pour Sarah Tranchand et Anne Saltel qui ont eu un empêchement de dernière minute.

Julie de l'atelier Mishima est présente en tant qu'invitée car elle souhaitait nous rencontrer. Il y a eu 6 départs de l'association.



Nous avons une forte pensée tout émue pour Isabelle Brault qui nous a quitté beaucoup, beaucoup trop tôt. Une comète qui a brillé et illuminé par ses petits grains de folie, son humanité, son enthousiasme. Elle manquera à tous et même à ceux qui n'ont pas eu le temps de la connaitre.







LES MARCHÉS

(ANNEXE 2)

SAINT-CERE

(Yvan Bodin et Christine Coutarel)

Une très bonne 24ème année, malgré la canicule.

35 potiers étaient présents. Le CCO était de 42000€ (2ème meilleure année) avec une moyenne/potier de 1215€ et une estimation de 4000 visiteurs.

Il y a eu un investissement sur du matériel: des panneaux plastifiés (100) et donc réutilisables (Akilux), achat de 2 percolateurs de 8L mutualisables lors d'autres évènements.

<u>Le Café Céramique</u>: pas de bénéfices pour l'instant car il était tenu par des bénévoles. Les bénéfices n'ont fait que couvrir les frais des bénévoles et des fournitures. Il faut penser à une autre organisation pour limiter ces frais. Merci aux bénévoles Françoise Nugier et Coral! En tout cas, il y a eu un très bon accueil de la part du public.

A continuer pour voir si ça génère des ventes directes sur les stands des potiers.

Côté animation: Le spectacle de marionnette de Cécile Dussaud ainsi que l'atelier de modelage de Sophie Hapillon ont énormément plu. Merci aussi à Jean-Pierre Toublanc pour avoir fait tourner sont tour à pied pendant 2 jours.

Les aides financières et matérielles de la Mairie, des AAF, de la Région Occitanie et de la Communauté de Communes permettent un bon fonctionnement du marché. Mais merci surtout à Yvan et Christine qui ne sont toujours que 2. Ils manquent vraiment d'aide, surtout en amont.

Il faut prendre le temps de faire un joli stand du Bol de la Solidarité pour le rendre plus attrayant. Je crois qu'il n'y a pas eu de soucis de gardiennage cette année, ouf!

La rotation des potiers qui exposent se fait toujours sur 2 ans.

<u>Attention à la qualité des photos</u> pour les dossiers de candidature qui est de moins en moins soignée. Ça ne facilite pas le travaille et ça finira par vous desservir.

LAUZERTE

(Alain Morellini et Fred Le Fur)

Encore un grand succès pour cette 16ème édition et ses 33 potiers avec un CCO équivalent à celui de l'an dernier (un total d'environ 54000€).

Le thème du concours de cette année, comme à Saint-Céré : « Un autre Monde ».

Il n'y avait pas de Café Céramique cette année.

Toujours de nombreux moyens pour la communication et ça continue de faire son effet: 6000 visiteurs sont venus (+1000). Toujours un grand merci à Clare Brigstoke et Michael Whitehouse pour avoir magnifiquement effectué l'accueil et le comptage des visiteurs. Et toujours bénévolement.

Merci à Martine Le Fur pour son super « Atelier Pitchoun » qui attire un large public, petits et grands. Martine souhaite arrêter l'animation. Si quelqu'un est intéressée pour reprendre l'activité.

Fred souhaite également arrêter l'organisation du marché. (quelque chose se tramerait-il chez les Le Fur...) Il cherche donc quelqu'un(e) qu'il tuilera pour la prochaine édition. Vous serez entre de bonnes mains! Roulement au minimum pour 3 ans.

Une nouveauté: le cinéma en plein air par Quercimages avec la projection du film « Grand feu de la Puisaye, Une Aventure en Pays Potier », film documentaire de Jacques Tréfouël et Daniel Hénard. Ce fut un grand succès apprécié tant par le public, les potiers comme les commerçants. Et c'est une animation autonome tant niveau matériel que financier car elle fonctionne au chapeau.

Un déficit de la trésorerie un peu plus élevé que l'an dernier (- 552,88€) dû à un problème administratif: la mairie semble ne pas avoir reçu le dossier de demande de subvention qui s'élève normalement à 500€.

La rotation des exposants est toujours sur 3 ans minimum.

Une aide pour plier après le marché de la part des potiers de TNSO présents est toujours et encore la bienvenue.

LES BOUTIQUES

(Daniele Akrich, Céline Blanc, Françoise Nugier, Alain Morellini, et beaucoup d'autres)

(ANNEXE 3)

L'ESCALE - MONTAUBAN

Elle se porte plutôt bien. L'année a été plutôt stable avec une augmentation du CCO général: augmentation de 28% par rapport à 2021.

Le CCO des invités est à peu près stable. On observe une légère baisse des invités TNSO et une légère hausse des invités hors TNSO.

Les frais de fonctionnement ont bien réduit notamment au niveau des frais d'emballages et de publicité.

La dette auprès du *Pot à l'Envers* suit son cours et devrait être remboursée cette année.

Les travaux dans la rue sont enfin terminés. Pour le Covid, il est toujours là mais il a l'air de s'adapter. Bonne nouvelle? Question, mais en tout cas, ça fait du bien de ne plus trop en parler. <u>Conclusion</u>: l'Escale arrive donc à fidéliser et à diversifier sa clientèle.

LE POT A L'ENVERS - MOISSAC

Il y a toujours 12 exposants permanents.

CCO en 2022: 56 629€. +14% par rapport à 2021.

Les permanents ont augmenté leurs ventes (+19%). Par contre, baisse du CCO des invités: invités TNSO (-61%) et extérieurs (-22%).

Les frais généraux et les frais de fonctionnement sont en légère hausse. Ceci peut s'expliquer notamment par une légère augmentation du budget comm. et une petite erreur de comptabilité.

Les travaux d'aménagements prévus pour 2022 ont été réalisés (rehausse étagères) ainsi que l'achat d'un aspirateur et d'un ordinateur. Pour 2023, d'autres frais sont à prévoir pour divers travaux d'amélioration et de matériel. La trésorerie au 01/01/23 est positive et donc bonne: 5887,73€ à quoi il faut ajouter la dette de l'Escale.

<u>Le petit mot d'Alain pour conclure</u>: « Depuis la création de la boutique, 2022 est l' Année record, pour son chiffre de cessions d'œuvres, le plus élevé. Gardons ce cap, serrons nous les coudes et essayons de faire mieux en 2023 :-) »

LA CITE POTIÈRE - CARCASSONNE

Les mots de Danièle:

« Jusqu'à présent, Cité Potière était une boutique qui fonctionnait à la saison, éphémère.

Cette année nous avons un contrat de location identique aux autres boutiques de TNSO, en quelques sortes à durée indéterminée avec un loyer annuel de 20000€ pour une année complète.

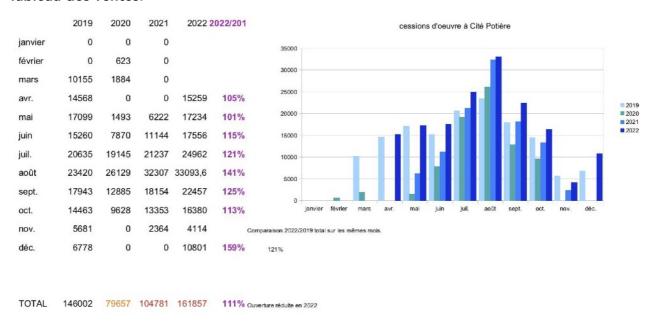
Nous avons ouvert début avril avec 20 permanentes.

1 seul invité par mois soit au total : 1 invitée TNSO et 3 invités hors TNSO (un seul invitée TNSO, parce personne d'autre n'a postulé).

2 des invitées ont décidé d'intégrer la boutique en 2023.

En violet on voit la variation par rapport à 2019 (pour les mois d'ouverture équivalents).

Tableau des ventes:



Grosso modo, une progression moyenne de 20%. Les plus fortes progressions étant au cœur de l'été et pour décembre où nous avons fait de la pub (journal, facebook+insta)

Nous sommes fermés de la fin des vacances scolaires de Toussaint jusqu'à la fin du mois de novembre.

Cette année à venir, nous allons ouvrir pour les vacances scolaires de février (toutes zones), soit samedi qui vient.

<u>Les charges</u>: globalement tout compris un peu moins de 15,7%. Légère augmentation par rapport à 2021 (14,5%), parce qu'on a fait de la com, acheté du matériel, et une année pas entière... Disons qu'on s'installe un peu plus...

Nous avons réimprimé la plaquette, complété les étagères en verre de façon à ce que chaque stand en ait 2, fait une publicité au mois de décembre (ce qui est nouveau), complété par des annonces Facebook et Instagram, renouvelé l'ordinateur (tombé en panne le jour de l'ouverture) et autres matériel...

Par potière, pour 2023, finalement, sa participation s'élève à 100€ par mois sur 10 mois (1000€ par an) loyer et assurance ainsi qu'un pourcentage de charges d'environ 6% sur son chiffre d'affaires (tout compris EDF, téléphone, banque, emballage., publicité...)

Notre réunion n'ayant pas encore eu lieu, je peux pas dire grand chose pour l'avenir. Il est probable que nous continuions à avoir des invités, vous aurez des nouvelles très prochainement. »

PRÉSENTATION DE LA PLAQUETTE

(Danièle Akrich, Paul Carriquiry, Benjamin Tailland, Céline Cavallin, Frederik LeFur)

La plaquette TNSO 2023 est là!

Toujours au format de petit livret comme les années précédentes. Toujours aussi jolie. Et toujours réalisée par Céline Cavallin.

Petit changement cette année, les potiers sont maintenant classés par ordre alphabétique.

Merci Céline Cavallin!

LE SITE, FACEBOOK ET INSTAGRAM

(ANNEXE 4)

Cantributions

LE SITE DE TNSO

Contrib	utions						
S	t Céré Lau	zerte P	ot E	Escale	Cité	Poterie HalleT	otal
2018	150	150	56			166	522
2019	150	150	300				600
2020	100	100	150	150	150		650
2021	100	100	150	150	150		650
2022	100	100	150	150	150		650
2023							
	600	600	806	450	450	166	3072

I	Dépenses		
	Fourn 2017 Bulle 2018 OVH joomla 2019 Bulle Bulle Bulle Bulle	54 85,97 Hébergement 3 ans 114,87 Mise jour simple gallery 102,6 69 60 150	
	2021 OVH	85,97 Hébergement 3 ans 722,41	722,41
	Solde		2350

Voici le tableau « Contributions » versées par les boutiques et les marchés TNSO depuis 2018.

Elles s'élèvent à 3072€ au total.

Le but étant de mettre de l'argent de côté pour le cas où nous aurions à refaire le site (comme c'est arrivé en 2016...).

Sur le tableau « Dépenses », c'est ce que le site de TNSO a coûté depuis 2017: l'hébergement OVH, la mise à jour du site et les frais générés par l'entreprise Bulle qui a permis au site de passer de Joomla 2 à Joomla 3 (codage informatique) en 2019.

Le montant total des dépenses s'élevait à 722,41€.

Il reste donc un solde de 2350€.

En 2018, il a été voté à l'AG que dès 2019, chaque boutique devrait contribuer à hauteur de 150€ pour le site TNSO (100€ pour les marchés) et de 150€ pour la plaquette. L'assurance serait partagée entre les 3 boutiques. C'est le tableau « Contributions à TNSO (décision de l'AG de 2018 en janv 2019) » que vous trouverez en annexe.

A l'automne prochain, le site devra passer de Joomla 3 à Joomla 4. Paul Carriquiry va essayer de s'en occuper car l'entreprise Bulle semble être en faillite mais il faudra trouver une solution annexe au cas où.

Attention, les potiers qui n'auront toujours pas fait leur page sur le site avant l'automne n'en auront plus.

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Peu de publications postées par les pages de TNSO sont partagées ensuite par les membres sur leur propre page. C'est dommage! Il faudrait qu'il y ait plus de partages.

CNC

(ANNEXE 5)

Pour rappel, le rôle du *CNC* est de défendre les adhérents, coordonner les actions des associations, les représenter auprès des pouvoirs publics, et faire remonter les associations au niveau national.

TNSO, c'est 97 adhérents. Nous avons droit à 1 délégué pour 20 adhérents, soit 4 délégués possibles cette année.

<u>Délégués</u>: Fred Le Fur, Dorothée Léoni et Alain Hubert.

<u>Délégués suppléants</u>: Marie-Pierre Charpail

Un espace membre est accessible aux membres de TNSO :

Pour se connecter:

identifiant: TNSO

Mot de passe: Ceramistes@cnc2023

Médiateur:

Lors de la dernière AG du CNC, plusieurs obligations ont été abordées. Toute personne faisant de la vente (donc nous aussi) doit avoir un médiateur de la consommation. Le chemin à suivre (sur le site) pour tout comprendre sur le sujet: Accueil - Outils - Règlementation - Obligations légales.

Le CNC a négocié un tarif pour tous les membres adhérents. Au lieu de 300€/an, ce sera 300€/3ans (donc 100€/an).

Si vous voulez en avoir un, il vous faut faire la démarche vous-même.

Si vous voulez y souscrire, c'est toujours sur le site du CNC: Espace Pro - Médiateur à la Conso. Sans oublier le certificat de l'annexe 5 signé par la trésorière, Sylvie Espagnol, comme quoi vous êtes bien adhérent. (mail envoyé avant l'AG).

MCDA:

Vous avez un dossier complet sur le site du CNC. Il est préférable de commencer par *la boite à outil* (c'est une partie accessible à tout le monde). Puis suivez les indications.

C'est beaucoup d'informations mais ça vaut la peine de s'y plonger.

TNSO et Terres et Terre organisent une conférence avec Gilles Foray (délégué pour le CNC à la Commission Européenne) le 15 avril prochain à l'Ancien Collège au 25, allée de l'Empereur, 82000 Montauban pour notamment aborder le sujet de la future réglementation (mais pas que).

Attention, les membres des 2 asso sont prioritaires mais inscription obligatoire!

S'il reste des places, seront invités des membres d'associations non adhérentes au CNC, notamment de Catalogne (ils n'ont pas d'équivalent CNC), car ils ne sont pas du tout au courant de ce qui se met en place mais subissent des contrôles de plus en plus fréquents et rigoureux.

Sont également remontées pendant l'AG du CNC:

- Les petits ateliers n'ont pas besoin de traçabilité aussi rigoureuse que ce que l'on pensait.
- Les tests réalisés en 2022 sur différentes pièces de potiers: avec la règlementation en vigueur aujourd'hui, une seule pièce n'était pas conforme. Avec la nouvelle règlementation, plus de la moitié des pièces ne passaient pas.

Lors de l'AG, il a été également voté que l'adhésion des associations de moins de 10 personnes serait de 110€/an.

<u>Le Collectif Solidarité:</u> créé en 2020 par le *CNC* mais qui est indépendant de ce dernier donc avec une caisse à part.

En cas de soucis et problèmes divers, ou si vous voyez un collègue en difficulté, on peut faire une demande d'aide au collectif. Le dossier est rapide à faire et la commission se réunit à la demande. Cette commission peut effectuer des dons ou des emprunts suivants les cas. Le tout dans la discrétion.

Idées pour collecter des fonds pour le Collectif lors de marchés:

- Un stand Solidarité: chaque potier donne une pièce (ou plus) à l'organisation.
- Chaque potier donne une pièce pour faire un totem à faire gagner en tombola.
- Chaque marché reverse un pourcentage du CCO du marché.

Pour reverser les fonds, faire un chèque au Collectif Solidarité.

Paul Carriquiry et Dorothée Léoni restent les référents pour TNSO

<u>Enquête Métiers</u>: TNSO participe à auteur de 500€ (voté au CA de Novembre dernier) pour une nouvelle enquête et faire un point sur les conditions actuelles de notre métier (proportions ventes sur les marchés, boutiques, ventes directes etc).

<u>La Commission Développement Durable</u>, dont fait parti Pierre-François Gallot (Piot), est toujours d'actualité. Ils se réunissent pour traiter de différents sujets à propos de notre métier.

Vous pouvez retrouver les « fiches de bonne pratique » sur le site du CNC (mêmes codes de connexion notés plus haut).

Il y a aussi une page Facebook « CNC - Les Céramistes et le Développement Durable ».

Tout le monde y a accès et peut y participer. C'est un espace qui permet de collecter des idées, des suggestions et autres opinions sur le sujet.

AAF

Rappel pour les nouveaux adhérents :

Les AAF, le syndicat des métiers d'arts, fédèrent environ 6000 ateliers et également 130 associations dont la nôtre. Pour être adhérent, il faut être professionnel des métiers d'art et avoir un chiffre d'affaire minimum de 10.000 €. Les professionnels dont le chiffre d'affaire est encore inférieur peuvent postuler pour être en « pépinière », ce qui donne la possibilité de faire des stages pour la vente, la gestion...

Les AAF apportent tout au long de la carrière une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région.

L'an dernier, TNSO a pu être aidé par Mr Azuelos grâce aux AAF, notamment pour se mettre en règle au niveau des statuts de l'association et des termes de commercialisation employés.

Je cite à nouveau Chantal Lumineau qui a été notre déléguée AAF pendant plusieurs années: « Le fait d'être fédéré est plus que jamais indispensable et être adhérent à AAF est important, et je vous conseille vivement d'y adhérer. »

Elle reste à la disposition de chacun si besoin.

La prochaine AG des AAF se déroulera le 29 juin à Marseille.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TNSO

Laurie-Anne Harasse et Manon Collot sortent du CA. Clémentine Cozet, qui était absente, ne s'est pas re-présentée.

Céline Blanc, Christophe De Bellefroid et Yvan Bodin se sont re-présentés.

Christine Coutarel, Dominique Thomas, Johan Roffler, Cécile Laporte et Anne Tournelle se présentent pour entrer au CA.

Vote: Christine Coutarel, Dominique Thomas, Johan Roffler, Cécile Laporte et Anne Tournelle sont élus à l'unanimité.

Nous sommes donc 15 au CA cette année.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Manque d'aide et d'investissement:</u> c'est un sujet qui revient malheureusement souvent et qui peut entrainer l'arrêt de certains évènements.

Réflexions de Christine Coutarel: « Le nombre d'adhérents TNSO augmente tous les ans et les marchés peinent à trouver des bénévoles.

Propositions:

- Pour les nouveaux adhérents, indiquer clairement dans les conditions d'adhésions l'obligation de donner de son temps dans l'organisation des marchés.
- Pour l'ensemble des adhérents, rappeler l'indispensable nécessité de s'impliquer dans l'organisation des marchés pour que ceux-ci continuent d'exister.
- Au printemps, chaque marché établit un tableau des tâches ou des fiches par postes, listant les besoins en amont ou au moment du marché. Diffusion pour que chaque adhérent puisse répondre et se proposer.

Autres propositions:

- Participation à tour de rôle d'une équipe d'adhérents à l'organisation d'un marché.
- Sélection sur 3 ans: 2 de participation et 1 d'organisation (proposition de David Anquetil) »

Une proposition d'Anne Koenig, nouvelle adhérente, qui a un important réseau auprès des MJC et des particuliers, propose de faire suivre les informations lorsque les évènements organisés par des adhérents de TNSO ont besoin d'aide et de bénévoles.

Il faut lui envoyer directement les informations.

<u>MEETT</u>: en 2022, l'attachée commerciale du *Salon des Créateurs et d'Artisans d'Art*, Amandine Wicke, nous a proposé de faire un Pôle Céramique lors du prochain salon. Il s'agirait de négocier un tarif intéressant pour promouvoir la céramique, l'association et les potiers. Marie-Claire Johanny, adhérente de longue date chez TNSO, est aussi à la commission du salon et s'est proposée pour nous aiguiller sur ce qui pourrait se négocier ou pas. La question est: est-ce que ce genre de salon peut être réellement intéressant étant donné que le prix des places est tout de même très élevé? Les avis des potiers y ayant participé est partagé. Un sondage sera fait pour voir combien d'entrevous seraient intéressés pour avoir par cette idée.

A voir ce qui pourrait ressortir de ces négociations.

<u>Solidarité Ukraine</u>: c'est pour l'instant en pause car il n'y a pas eu de demande jusque là. Ça reste bien sûr d'actualité si besoin s'en fait.

<u>De nouveaux projets de marchés ou de boutiques</u>: si vous avez des nouveaux projets en perspective et que vous souhaitez que TNSO le soutienne ou juste avoir des informations, des « bons tuyaux », n'hésitez pas à demander au CA.

Envoyez un projet détaillé et chiffré au secrétariat.

Si ça doit passer par TNSO, le CA le votera ou, si c'est un gros projet, ce sera voté lors d'une prochaine AG.

<u>Une idée de Dominique Thomas</u>: on pourrait faire des tirages de jolies photos (petits et grands formats) qui « permettraient de faire des expos et continuer à participer à faire connaître TNSO et tout simplement notre métier par des images de gestes de professionnels, de "bouts d' ateliers", de mains, de portraits, de véhicules, de stands, etc. ». Ces expositions se feraient sur les marchés et dans les boutiques et inviteraient les gens à passer un moment dans le vie des potiers Un atout pédagogique: distinguer aussi le métier du « loisir créatif ».

Les petits formats de type cartes postales s'achètent facilement, comme souvenir, en déco. Ça permettrait de rentrer de l'argent supplémentaire et de réduire ainsi les frais des marchés et boutiques.

Est-ce que chaque potier souhaitant participer se débrouillerait de son côté? Est-ce qu'on prendrait un photographe qui pourrait tourner dans plusieurs ateliers?

Plusieurs sujets important donc à creuser et à traiter lors d'une prochaine AG...

FINito

Il est approximativement 16h30. L'AG se termine.

Claudine Villand, Présidente de TNSO